



## Demande d'obligation alimentaire

Par **jessicadeuche**, le **02/02/2010** à **12:45**

Bonjour,

Je viens de recevoir un courrier de ma mairie me demandant de me présenter avec un certain nombre de pièces justificatives pour répondre à un courrier envoyé par la mairie de L'Hérault, lieu où mes parents ont une résidence secondaire, et ceci concernant une demande d'obligation alimentaire pour ma grand-mère maternelle.

Mes parents ont mis ma grand-mère en maison de retraite en septembre 2009 et ont fait une demande d'aide sociale puisque la retraite de ma grand-mère est insuffisante pour payer la maison de retraite en question.

Le dossier a apparemment été refusé dans l'Aube, lieu de la résidence principale de mes parents, et a donc été transféré dans l'Hérault.

Une enquête est donc ouverte et me demande à moi et mes frères et sœurs nos revenus et charges.

Je refuse de payer quoi que ce soit pour ma grand-mère avec qui je n'ai jamais été en bon terme.

De plus, mes parents n'ont certainement pas des revenus suffisants si on s'en tient à leur retraite, mais ils possèdent deux maisons, je considère donc qu'ils ont les moyens de prendre en charge les frais de maison de retraite.

Je voudrais savoir quels sont mes recours juridiques. Puis-je savoir pourquoi la demande d'aide a été refusée et qu'est-ce que mes parents ont déclaré?

Ai-je un moyen de refuser de payer quoi que ce soit?

Merci pour votre réponse.